**Royaume du Maroc**



**Ministère de l’Aménagement du Territoire National,**

**de l’Urbanisme, de l’Habitat et de la Politique de la Ville**

**Communiqué de presse**

**Madame Fatima Ezzahra EL MANSOURI reçoit le nouveau bureau du Conseil National de l’Ordre des Architectes**

Conformément aux Hautes Orientations Royales visant l’amélioration de l’environnement des affaires et l’encadrement technique et juridique du secteur de la construction et du cadre bâti, Madame Fatima Ezzahra EL MANSOURI, Ministre de l’Aménagement du Territoire National, de l’Urbanisme, de l’Habitat et de la Politique de la Ville, a présidé une réunion de travail avec Monsieur Chakib Benabdellah, récemment réélu président du Conseil National de l’Ordre des Architectes (CNOA). Ce dernier était accompagné des membres de son nouveau bureau et des présidents des Conseils Régionaux de l’Ordre (CROA).

Lors de cette rencontre, Madame la Ministre a tenu à rappeler, encore une fois, l’engagement et la détermination du Ministère à accompagner les instances ordinales en vue d’œuvrer de concert pour l’encadrement et le développement de la profession et du secteur.

Madame Fatima Ezzahra El Mansouri a déclaré : « Je tiens, encore une fois, à saluer les efforts du CNOA et des CROA pour l’élan de solidarité et l’engagement indéfectible dont l’ensemble de la profession d’architecte a fait preuve, lors du douloureux séisme d’Al Haouz ». Et d’ajouter : « J’invite les représentants de l’Instance Ordinale à davantage d’implication dans les efforts de reconstruction, déjà en marche, afin de surmonter les difficultés rencontrées et de pouvoir reloger dignement les populations sinistrées, tout en préservant les dimensions architecturales et patrimoniales locales, conformément aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi que Dieu l’Assiste ».

Pour leur part, les représentants de la profession ont pu exposer les différents chantiers prioritaires du CNOA. Ils ont passé en revue les défis auxquels fait face la profession le secteur ainsi que les principales attentes et qui nécessitent un appui du Ministère, à savoir, la formation et le renforcement du cadre juridique.

Pour rappel, le Conseil National de l’Ordre des Architectes a élu un nouveau bureau pour le mandat 2024-2027. Les membres élus sont appelés à promouvoir l'excellence architecturale en encourageant la créativité, l'innovation et la qualité des réalisations architecturales à travers le pays.